

PLAN LOCAL D'URBANISME

5. Annexes

5.1.2 Plan des servitudes d'utilité publique

Ensemble de la commune au
1/5000 ème

Arrêté par délibération du
Conseil Municipal : 20/05/2021

Approuvé par délibération du
Conseil Municipal :

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR



INITIATIVE Aménagement et Développement
 Adresse : 4, Passage Jules Didier - 70000 Vesoul
 Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
 initiativead@orange.fr

AS1 : Servitude attachée à la protection des eaux potables

■ Périimètre de protection immédiate

- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloignée

I4 : Servitude relative aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

🔴🔴🔴 Ligne électrique